

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

AMENDEMENT

N ° AS13

présenté par

M. Christophe, Mme Firmin Le Bodo et Mme Sanquer

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 47, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.